



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Versailles, le 19 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISITE D'ÉTAT DE SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES III A VERSAILLES

Restrictions de stationnement et de circulation aux abords du château de Versailles

Un dîner d'État offert par M. le Président de la République et Mme Brigitte MACRON en l'honneur de Leurs Majestés le Roi Charles III et la Reine consort Camilla se déroulera au château de Versailles le 20 septembre 2023.

Afin d'assurer la sécurité de cet événement, des restrictions de stationnement et de circulation aux abords du château de Versailles seront en vigueur.

1. Le stationnement

Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit **du mardi 19 septembre 2023 dès 18h et jusqu'au mercredi 20 septembre 2023 à minuit :**

- **Place d'Armes du château de Versailles**

Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit **du mardi 19 septembre 2023 à 20h au mercredi 20 septembre 2023 à minuit :**

- **Rue de l'Indépendance Américaine**
- **Rue Saint Julien**
- **Rue des Recollets**
- **Rue Pierre de Nolhac**
- **Rue de la Chancellerie**
- **Avenue de Sceaux** (chaussée axiale, entre l'avenue Rockefeller et l'avenue du Général de Gaulle)
- **Avenue de Paris** (chaussées latérales nord et sud, entre l'avenue de l'Europe et l'avenue Rockefeller)
- **Avenue de Saint-Cloud** (chaussée axiale, entre la place Alexandre 1^{er} et l'avenue Rockefeller)
- **Avenue des États-Unis** (chaussée axiale, entre la place Alexandre 1^{er} et le

carrefour le boulevard de la Reine et le boulevard de la République)

- **Rue Robert de Cotte**
- **Place Gambetta**

2. La circulation

La circulation des véhicules de toute nature est temporairement interrompue, à la diligence des services de police, **le mercredi 20 septembre entre 16h et minuit** :

- **Avenue de Sceaux**, chaussées axiale et latérales nord et sud, entre l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue Rockefeller, dans les deux sens,
- **Avenue de Paris**, chaussées latérales nord et sud, entre l'avenue de l'Europe et l'avenue Rockefeller, dans les deux sens,
- **Avenue de Saint-Cloud**, chaussées axiale et latérales nord et sud, entre l'avenue Rockefeller et l'avenue de l'Europe, dans les deux sens,
- **Rue de l'Indépendance Américaine**
- **Avenue Rockefeller**
- **Avenue Nepveu nord**
- **Avenue Nepveu sud**
- **Rue Pierre de Nolhac**
- **Rue Saint-Julien**
- **Rue des Récollets**
- **Rue de la Chancellerie**
- **Rue du Vieux-Versailles**, dans sa partie comprise entre la rue Mazière et la rue de l'Indépendance Américaine
- **Rue Colbert**
- **Rue des Réservoirs**, dans sa partie comprise entre la rue Carnot et la rue Robert de Cotte

Le préfet des Yvelines recommande d'éviter le secteur, dans la mesure du possible.

3. Le parc du Château de Versailles

Le château de Versailles, les jardins ainsi que le parc seront fermés au public mercredi 20 septembre toute la journée.

4. L'accès au bois de Satory

L'accès aux parcelles forestières 10, 11, 12, 13 et 14 du bois de Satory en forêt domaniale de Versailles est interdit du 20 septembre 2023 à midi au 21 septembre 01h00.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr